

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1308

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : La Tour de Salvagny - Dardilly - Marcy l'Etoile - Craponne - Saint Genis les Ollières -  
Charbonnières les Bains - Francheville - Oullins - Sainte Foy lès Lyon - Tassin la Demi Lune

objet : Aménagement hydraulique du bassin versant de l'Yzeron et de ses affluents - Individualisation totale  
d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention au Syndicat d'aménagement et de gestion  
de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Colin

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacques, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

**Conseil du 27 juin 2016****Délibération n° 2016-1308**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
commune (s) :	La Tour de Salvagny - Dardilly - Marcy l'Etoile - Craponne - Saint Genis les Ollières - Charbonnières les Bains - Francheville - Oullins - Sainte Foy lès Lyon - Tassin la Demi Lune
objet :	<b>Aménagement hydraulique du bassin versant de l'Yzeron et de ses affluents - Individualisation totale d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention au Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC)</b>
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La vallée de l'Yzeron constitue une véritable coulée verte aux portes de l'agglomération lyonnaise et représente un patrimoine écologique et paysager certain. Cependant, l'occupation du sol et, notamment, le contexte urbain, ont entraîné une dégradation des débits et de la qualité du cours d'eau. Les Communes situées à l'aval sont régulièrement exposées à de fortes inondations (100 hectares urbains et périurbains inondés - environ 1 000 personnes déjà sinistrées).

Depuis plusieurs années, le Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) assure la gestion concertée de ce bassin versant. Il a été maître d'ouvrage de l'élaboration du contrat de rivière Yzeron Vif et porte de nombreuses actions sur l'ensemble des 19 Communes du bassin versant, dont la moitié appartiennent au territoire métropolitain : La Tour de Salvagny, Dardilly, Marcy l'Etoile, Craponne, Saint Genis les Ollières, Charbonnières les Bains, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune, Oullins et Francheville.

En 1999 et 2002, la Communauté urbaine de Lyon s'est engagée à participer financièrement, avec les partenaires historiques (Conseil général du Rhône et Etat), à la lutte contre les inondations sur le bassin versant de l'Yzeron et ses affluents. Une participation financière d'un montant de 3,3 M€ avait alors été actée (45 % du montant de l'opération alors estimée à 7,2 M€ HT - délibération n° 2002-0883 du Conseil de communauté du 4 novembre 2002).

La Métropole de Lyon confirme son soutien financier aux opérations de lutte contre les inondations tel qu'il a été voté en 2002 pour le montant d'une participation au SAGYRC à hauteur de 3,3 M€ (soit 7,5 % du montant total du projet). Ainsi, il est proposé un projet de convention, sur le fondement de l'article L 1111-10 du code général des collectivités territoriales, qui encadre le versement de ladite subvention, selon l'échéancier prévisionnel suivant (sous réserve de la production des justificatifs) :

- 2 000 000 € en 2016,
- 800 000 € en 2017,
- 500 000 € en 2018.

Cette opération fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 adoptée par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole du 6 juillet 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la participation financière de la Métropole de Lyon dans la lutte contre les inondations sur le bassin versant de l'Yzeron et de ses affluents.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellement inscrite dans le cadre de la politique publique "qualité de vie, santé, environnement, risques", pour un montant de 3 300 000 € en dépenses à la charge du budget principal, sur l'opération n° 0P21O2612, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2 000 000 € en 2016,
- 800 000 € en 2017,
- 500 000 € en 2018.

**3° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 300 000 € au profit du Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) dans le cadre des études et travaux de lutte contre les inondations, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2 000 000 € en 2016,
- 800 000 € en 2017,
- 500 000 € en 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et le SAGYRC définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**4° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**5° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 2041512 - opération n° 0P21O2612.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.**